

L'église Saint-Georges

par
Nicolas
Huron

de Saint-Georges-sur-Arnon

L'église
de Saint-Georges-sur-Arnon
(Indre)

dossier ECCLESIA juin 1991

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsables du projet ECCLESIA : Nicolas Huron, Laurent Prieur.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

au Syndicat d'Initiative de Saint-Georges-sur-Arnon,

au personnel de la Mairie

au Conseil-Général de l'Indre,

à l'entreprise TOUBUREAU,

au personnel des Archives Départementales de l'Indre,

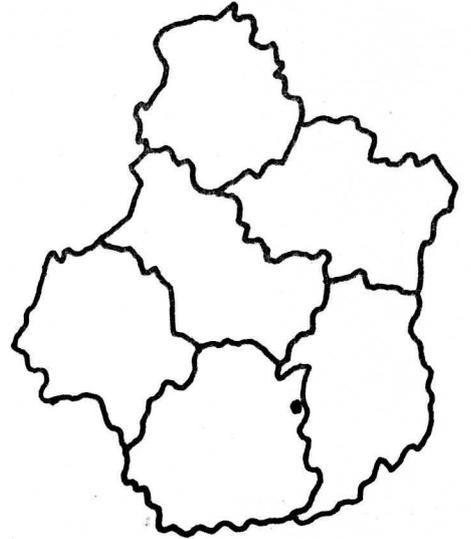
Sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du 14 juin 1991 à la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-Arnon, n'aurait pu voir le jour.

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

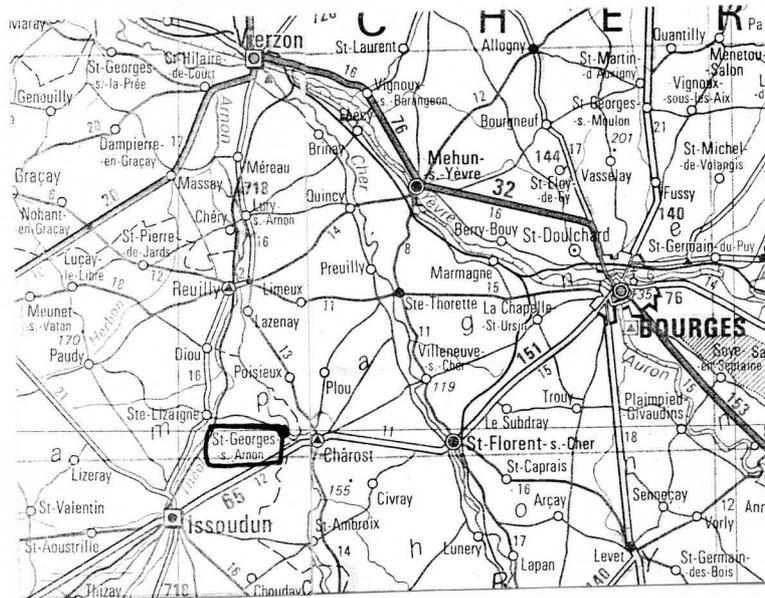
Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 14 juin 1991, sur l'église de Saint-Georges-sur-Arnon. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Saint-Georges.

Localisation



Département de l'Indre
Arrondissement d'Issoudun
Canton d'Issoudun-Nord

Diocèse de Bourges
Archidiaconé de Bourges
Archiprêtré d'Issoudun



Les premiers temps de l'église Saint-Georges

Saint Georges

Il vécut au IV^e siècle. On ne sait rien de sa vie. On l'a souvent identifié avec le jeune homme qui déchira de ses mains l'édit contre les Chrétiens affiché à la porte du palais de Nicomédie. Ce soldat fut martyrisé. Son tombeau est à Lydda ⁽¹⁾. Les Grecs l'appelle le "Grand Martyr".

Le culte de saint Georges

Son culte se répandit dans l'occident dans le courant du XII^e siècle. Il devint le patron de l'Angleterre au XIII^e siècle. De nombreux ordres de chevalerie se mirent sous son patronage. Son combat contre le Dragon, si souvent représenté dans l'art est peut-être un symbole de son triomphe contre le paganisme.

Saint Georges dans la région

Il a donné son nom à plusieurs communes : St-Georges-de Poisieux, St-Georges-sur-la-Prée, St-Georges-sur-Moulon, St-Georges-sur-Arnon, Lys-St-Georges, auxquelles il faut ajouter Annoix, Villegenon, Villentrois, Ciron, Vigoux, Saint-Janvrin, dont il est patron.

Plusieurs chapelles lui étaient dédiées : à Ennordres, Vendoeuvres, Chaillac. Une tour de Sancerre, avec oratoire, portait son nom. Une chapelle de l'église de Dun était le siège de la confrérie des vignerons ⁽²⁾.

Le retour à la prospérité

Après les invasions normandes et la redistribution des pouvoirs dans le courant du XI^e siècle, la prospérité revient dans les campagnes. Alors commence une grande période de défrichements et d'augmentation de la population. Le bourg de Saint-Georges s'est peut-être reformé dans cette grande période de défrichement, il a dû voir en tout sa population augmenter.

Ces nouvelles terres fraîchement défrichées sont soumises à un impôt en nature que l'on appelle la dîme. Cet impôt qui revient théoriquement de

1 : Aujourd'hui dans l'Etat d'Israël, au Sud-Est de Tel-Aviv.

2 : Rajoutons la Grotte de St-Georges (avec stalactites) à St-Hilaire-sur-Benaise, et le hameau de St-Georges à Chalais.

droit au patron de la paroisse permet notamment d'entretenir ou de reconstruire l'église. Beaucoup d'églises sont reconstruites entièrement. Alors que les petites églises étaient en général en bois, les nouveaux édifices sont en pierres. L'église de Saint-Georges fait partie comme presque toutes les églises, de cette campagne de reconstruction.

La première église saint Georges

Il faut donc placer la construction de la première église Saint-Georges dans le courant du XII^e siècle. Y avait-il déjà un lieu de culte chrétien à cet endroit ? Seules des fouilles archéologiques dans l'église pourraient nous aider à répondre à cette question. Le sol de l'église de Saint-Georges-sur-Arnon a encore beaucoup de choses à nous apprendre.

L'abbaye Notre-Dame d'Issoudun

On rapporte son origine à l'an 947, et on lui donne pour fondateur Raoul et Bathilde, sa femme, avec Hugues de St-Odilon. On y honorait d'un culte particulier les saints martyrs d'Issoudun, Thalasius et Baius, dont les reliques opéraient de nombreux miracles. On y vénérât aussi les corps de Sainte Brigitte et de saint Patrice, les apôtres de l'Irlande, et celui de saint Paterne, évêque de Vannes.

Emenon, prince d'Issoudun, et Foulque son fils, seigneurs d'Issoudun, confèrent à l'abbé ses droits de justice sur le faubourg de saint Denis. En 1137, l'archevêque de Bourges autorisa l'abbé Lithéric à transférer leur monastère hors les murs du château, sur les rives de la Théols. Les religieux de cette abbaye suivaient la règle de saint Benoît.

Cette abbaye a été complètement rasée. On a construit le palais de justice, commencé en 1856, sur son emplacement. Des fouilles ont fait découvrir la crypte de l'abbatiale et de nombreux tombeaux.

La bulle d'Adrien IV en 1154

Dans un acte de confirmation des biens de l'abbaye Notre-Dame d'Issoudun, figure la liste suivante :

"ecclesiam sancti paterni cum omnibus pertinentiis suis. ecclesiam Sancti Stephani intra castrum Exoldunum. ecclesiam Sancti Dionisii de Cersiaco. Monasterium Sancti Michaelis de Carroffio, cum capella Sancti Salvatoris et petinentiis suis. ecclesia sancti Martini de Lineriis cum suis pertinentiis. ecclesiam sanctae Tauricae cum pertinentiis suis. ecclesiam sancti Georgii. ecclesiam sanctae Mariae de Laziniaco. ecclesiam sancti Martini de S. Sorbeio, ecclesiam Sancti Martini de Giro. ecclesiam Sancti Martini de Lizeriaco, ecclesiam sancti praejecti de Monasteriolo, ecclesiam sancti Austregisili de Closis, ecclesiam Sancti Valentini, ecclesiam sancti Martini de Campanella, ecclesiam sanctae Gemmae cum pertinentis suis, ecclesiam Sancti Leodegarii cum pertinentiis suis, ecclesiam Sancti Sulpicii de Langrane, ecclesiam Sancti

Huius sunt Bedonicus monasterii
 beate marie de creoldune inuenti
 et extracti a scriptis et rotulis anti-
 quis per abtēum petrum qui mag-
 nam diligentiam adhibuit in agen-
 dis / anno . domini . m . cc . xxxij .
 Primo . Inprochia scōz cirici . io
 his ⁊ patū .
 Magr̄ tom̄ dei . v . sectis frumēt .
 Itē . iij . sectis marcech .
 Itē vxor dā ācclos s̄ casale suū teus
 laribz et s̄ oībz aliis toms suis . nu-
 nam frumēt .
 Itē magr̄ s̄ lazari s̄ molendinū suū
 tres sectis p̄medū . s̄ . ⁊ m̄cedne . idē .
 Itē iohēs andraus s̄ molendinū suū de
 charllet . iij . sectis p̄medū . s̄ . cōrech
 Itē iohēs detosco uicari s̄ cirici sup̄
 q̄o p̄cia ēre sita ap̄d ulmū de epelinis



Juliani de Juenolio, cum omnibus pertinentiis suis, capellam sancti Symphoriani de Chaloello cum omnibus pertinentiis suis, capellam, sancti Martini de Vereriis, capellam sancti Petri de Legolio cum pertinentiis suis..." ⁽³⁾.

Dans cette liste nous trouvons notamment le monastère Saint-Michel de Charost, et la chapelle Saint-Sauveur de la même paroisse, l'église de Lazenay, celle de Giroux... mais aussi l'église Saint-Georges. Il s'agit évidemment de l'église de Saint-Georges-sur-Arnon. Cette dernière église appartenait donc à l'abbaye d'Issoudun. C'est l'abbé de l'abbaye Notre-Dame qui nommait le curé de Saint-Georges. L'acte pontifical est la première mention écrite de l'église Saint-Georges, mais aussi du bourg de Saint-Georges-sur-Arnon.



3 : Gallia Christiana t. II ; ecclesiae Bituricensis, Instrumenta, col. 47 n° LV. (typo. Royale : Paris, 1720)

L'église du XII^e siècle

Le chœur, l'avant-choeur et la nef ont été construits dans une seule et même campagne de travaux. Nous devons situer cette campagne de travaux dans la première moitié du XII^e siècle. C'est à dire quelques années avant la première mention écrite de l'église dans la bulle d'Adrien IV.

Le chœur et l'avant-choeur

Le chœur est, à l'extérieur, surmonté d'une corniche chanfreinée, supportée par des modillons. Seules les modillons de la portion Est sont décorés de figures humaines, les autres sont sculptés de formes géométriques : une portion de boudin au Sud, un quart de rond au Nord.

Les murs du chœur sont renforcés par quatre contreforts carrés destinés à supporter la poussée de la voûte en cul de four. Le chevet était ouvert à l'origine de trois fenêtres réparties entre les contreforts. La baie centrale a disparu. Les deux fenêtres restantes ayant été restaurées, leur aspect extérieur n'a pas été conservé. Leur aspect intérieur est par contre intact. L'embrasure de chaque fenêtre est décorée d'un boudin. Ce chœur devait être couvert de fresques. Peut-être en subsiste-t-il encore quelques traces sous les plâtres.

Un bandeau mouluré, sous l'embrasure des fenêtres, marque la limite inférieure de cette ancienne décoration.

A l'intérieur, le sanctuaire s'ouvre par un arc en plein-cintre qui a été restauré, mais qui a gardé cependant les colonnes engagées qui le supportent. Ces colonnes sont à chapiteaux lisses et ont des bases cerclées de deux tores aplatis et tangeants.

L'avant-choeur est séparé de la nef par deux piliers carrés portant un arc triomphal. Le départ de l'arc est marqué par une imposte mouluré d'une baguette décorée d'un motif en dents de scie et de filets.

La nef

Elle est bordée de chaque côté par quatre contreforts plats. La façade ouest, outre l'avant-corps dont il est question ci-dessous, est renforcée, aux angles, par deux autres contreforts plats. Cette nef devait être éclairée par des petites fenêtres romanes en plein-cintre. Toutes ces ouvertures ont été restaurées et ont perdu leur caractère originel.

La nef était vraisemblablement couverte d'une charpente apparente. Les pignons étaient moins pentus qu'aujourd'hui, et devaient être environ à 45°.

Le portail principal

C'est la partie actuellement la plus décorée de l'église. Ce portail s'ouvre dans un avant-corps. Les montants de la porte sont à un ressaut dans lequel vient s'insérer de chaque côté une colonne surmontée d'un chapiteau sculpté. On peut voir sur celui de droite un visage, des végétaux grossièrement représentés et deux lions dont la tête unique forme angle. Le chapiteau gauche a sa face côté porte sculpté de deux personnages entre deux colonnes à chapiteaux formant angle. Il s'agit peut-être d'Adam et Eve. La face ouest du chapiteau est décorée de spirale représentant la végétation avec un oiseau. Ces chapiteaux supportent un tailloir chanfreiné dont la partie supérieure est marquée d'un filet.

L'arc du portail est formé de trois archivoltas. L'archivolte centrale est décorée d'un boudin. L'archivolte de l'intrados est à claveaux plats taillés en mitre. La dernière archivolte est extradossée d'une moulure formée d'une sorte de natte composée d'un couple de deux tores joints qui se juxtaposent successivement. Cette moulure est complétée à l'extrados par une cordelette. Les interstices entre la cordelette et les entrelats sont décorés de pointes de diamant.

Sous l'arc de ce portail est un tympan nu.

Ce portail est surmonté d'une corniche à modillons sculptés. Ces modillons représentent de gauche à droite : un personnage, des entrelats, un animal, un personnage barbu, un autre animal qui tire la langue (un loup, un renard ou un chien), un autre personnage. Le dernier à droite est cassé.

Cet avant-corps se prolonge dans ses angles par deux petits contreforts plats. Une fenêtre en plein-cintre s'ouvre entre ces deux contreforts. chacun des montants est décoré par une petite colonnette à chapiteau sculpté de motifs végétaux grossiers. L'arc de cette fenêtre est extradossé d'une moulure en damier.



L'avant-corps de la première
moitié du XII^e s.



Chapiteau gauche du portail

deux lions affrontés



La fenêtre romane de la façade Ouest

Détail d'un modillon
et moulure extradossée
du portail principal





Le chœur de la première moitié du XII^e siècle



Modillons sous corniche
de la face Est du chœur

Vie et gestion de la paroisse XIV^e - XVIII^e siècles

Revenus de l'abbaye d'Issoudun dans la paroisse de St-Georges en 1332

Les Archives Départementales conservent un petit recueil rédigé par l'abbé Pierre, et daté de 1332, résumant les revenus que possédait l'abbaye Notre-Dame d'Issoudun ⁽⁴⁾. Ce recueil s'intitule ainsi : *"Hii sunt redditua monasterri Beate Marie de Exolduno inventi et extracti a scriptis et rotulis antiquis per abbatem Petrum qui magnam diligentiam adhibunt in agendis, anno Domini M CCC XXXII."*

Dans cet aide mémoire nous trouvons au chapitre consacré à la paroisse de Saint-Georges :

"In parrochia Sancti Georgii :

Primo Johannes Sadet d'Avaylles, XVIII sextarios per medium de terris quas ipse tenet possunt t(e)sti et minum.

- *Item medietatem in ecclesia que potest ascendere vilib()r.*
- *Item Guillermus Rabot VI sextarios de terris quas tenet.*
- *Item Perrotus Dou Manche, L. L. (50 L.) de rebus quas tenet.*
- *Item maritus dicte la Marion dou Marche XX L de quod vinea que esse versus Chenevières inquire ut prius.*
- *item Guillermus le Coinde XIII boel. per medium frumentis et marcechie."*

C'est à dire que dans la paroisse, l'abbaye d'Issoudun possédait :

- un revenu de 18 setiers, sur les terres que possédait Jean Sadet d'Avaylles,
- la moitié des revenus de l'église,
- un revenu de 6 setiers, sur les terres de Guillaume Rabot,
- une rente de 50 livres sur les biens de Perrot du Manche,
- 20 livres sur les vignes situées près de Chenevières que possédaient le mari d'une femme appelée la Marion du Marche
- 14 boisselées, par moitié froment, moitié marsèche, de Guillaume le Coinde.

L'autre moitié des revenus de l'église devait revenir au curé de la paroisse.

L'importante donation de 1392

Le 20 mars 1392, Jeanne de Clamecy, damoiselle, veuve d'André de Moustier (*de Monasterio*), fonde une grand'messe des morts qui devra être dite à perpétuité au grand autel de l'abbaye d'Issoudun, après la messe de Notre-Dame. Pour financer cette fondation Jeanne de Clamecy donne à la dite abbaye la métairie de Thoiry, le moulin de Saint-Georges sur la rivière de

4 : Arch. Dép. 36 : H 181.

l'Arnon, l'étang de Doné, la dîme de vin de Puy-Pellault, une rente de huit boisseaux de froment à Avail et trois setiers à St-Georges, ses droits sur les pêcheries et écluses de la dite rivières...⁽⁵⁾ Par cette donation une grande partie de la paroisse de Saint-Georges qui était dans les mains du seigneur entra dans la possession de l'abbaye d'Issoudun.

La gestion des biens de l'abbaye d'Issoudun

Pour gérer les biens que l'abbaye possédait dans la paroisse, l'abbé passait des baux avec des exploitants. Certains de ces baux sont conservés aux Archives départementales⁽⁶⁾ :

Exemples :

- Le 10 février 1396, bail passé en présence de Jean Chatellot, notaire, d'un chézal, grange et dépendances au Pied Rouau, moyennant deux setiers de froment, autant d'avoine et quatre poules.

- Bail le 4 février 1413, à Laurent Couraudin et Jeanne sa femme, moyennant 5 sous, d'un arpent et demi de vigne sis au terroir de L'Orme-Rousset, en la terre de St-Georges.

- Bail le 16 janvier 1414, à Guillaume Martinet, moyennant 3 sous, d'un arpent et demi de vigne situé paroisse de Saint-Georges.

- Bail le 9 janvier 1454, à Jean Soudy et à Jeanne sa femme, moyennant 5 sous de rente, d'une pièce de chaume, contenant 2 arpents et située au terroir de Pied-Rouau.

Les modifications de l'église après la guerre de Cent Ans

Pour une question de décoration, mais surtout d'isolation, l'avant-choeur et la nef de l'église furent couverts d'une voûte en lambris à entrails apparents. En effet, une église ayant une charpente apparente est très chaude l'été et trop froide l'hiver. Une voûte en lambris isole les fidèles des intempéries. Ces travaux se sont accompagnés d'une reconstruction de la charpente. Les entrails et les poinçons apparents de cette charpente sont octogonaux. Il faut placer ces travaux vraisemblablement au début du XVI^e siècle. Le clocher a alors pris son aspect actuel, à la différence qu'il était couvert de bardeaux et non d'ardoises.

C'est sans doute aussi vers la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, qu'une première chapelle latérale Nord a été construite le long de l'avant-choeur de l'église. En effet, la chapelle actuelle s'ouvre par un arc en tiers-point, sans doute gothique, bien qu'il soit dénué de toute décoration. Il ne semble rien resté d'autre de cette première chapelle qui a été complètement reconstruite et agrandie au XVII^e ou au XVIII^e siècle, puis modifiée au XIX^e siècle. Là encore seules des fouilles archéologiques pourraient nous confirmer l'existence de la chapelle au XVI^e siècle, et nous révéler la taille de cet édifice.



La vouûte en lambris

Comme nous le verrons, cette chapelle est la chapelle des seigneurs de la paroisse.

La fondation des seigneurs de Saint-Georges

Jacques Beaufrère, seigneur de Saint-Georges vers la fin du XV^e siècle, avait fondé une grand'messe le jour de Ste-Catherine, avec les vigiles, dans l'abbaye d'Issoudun. Pour financer cette fondation, il avait donné comme revenus aux religieux d'Issoudun, une rente de 6 livres. Les héritiers du seigneur de Saint-Georges, furent parfois réticents à payer cette fondation. Nous trouvons plusieurs reconnaissances de cette rente, faites entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle, au profit des religieux, prieur et couvent de l'abbaye de Notre-Dame de la dite ville d'Issoudun ⁽⁶⁾. Cette rente était payable à la sainte Catherine et était assignée sur les terres de la paroisse de Saint-Georges.

Exemples de reconnaissance de rente ou de quittances de paiement de la dite rente :

- Le 16 mai 1515, reconnaissance devant Jean Chappus et Pierre Buret, notaires royaux à Issoudun, par Antoinette, veuve de Pierre Dubois, écuyer, seigneur de St-Georges-sur-Arnon.

- Le 29 juillet 1559, reconnaissance par Jean de Corquilheray, écuyer sieur dudit lieu de St-Georges.

- Le 27 novembre 1604, quittance pour le paiement de 36 livres (6 années d'arrérages de la rente de 6 livres) par Jacob Fadattes écuyer, seigneur de Saint-Georges.

- Il fut même fait en 1727 un extrait du dénombrement des terres, seigneurie et châellenie de Saint-Georges, du 24 juin 1706, pour contraindre Pierre Charbonnier, marchand, fermier de la dite seigneurie à payer la rente susdite. Le seigneur de Saint-Georges qui ne résidait pas dans le bourg était messire Claude Forcadelle, chevalier, comte de Villedieu, seigneur de Boisé, baron d'Yêne le Chatelle, marquis de Catelnau. Le fermier ne céda pas et c'est sa veuve, "*honneste dame Bonneau*", qui paya le 24 novembre 1728, 48 livres, pour huit années d'arrérages de la même rente.

- Le marquis de Castelnau, possesseur de la terre de Saint-Georges, reconnut devoir cette rente le 3 juillet 1739. En 1750, une même reconnaissance sera faite par messire Louis Jullées du Vaucel, chevalier, marquis de Castelnau, seigneur de St-Georges et autres lieux.

La seigneurie d'Availles

Il n'y avait pas que cette fondation que les religieux avaient du mal à percevoir. Lors d'un changement de propriétaire d'un bien sur lequel l'abbaye d'Issoudun prélevait une rente. Le même type de reconnaissance était demandée au nouveau possesseur de la terre ⁽⁷⁾. Ce fut le cas de la seigneurie d'"Avail" qui fut vendue le 12 septembre 1571. Un contrat du 23 novembre de la même année contraignait le nouveau propriétaire à s'acquitter d'une rente qui pesait sur le bien fraîchement acquis. Cette seigneurie a été à nouveau vendue le 20 avril 1599, par Jacques Moyne, marchand à Issoudun, au profit de "*honorabile homme maistre Jean Buret, licencié en lois, avocat à Issoudun*". Les biens en questions concernaient les "*cinq parties, dont les huit font le tout*", du lieu, fief "*et seigneurie d'Availles*". La cinquième partie de cette seigneurie fut à nouveau vendue par Pierre Prévost et Catherine Buret sa femme, puis une nouvelle fois le 5 octobre 1595.

Les biens de la cure

La cure possédait des terres, des vignes, des prés, des rentes. ce n'était pas le curé qui cultivait ces terres, mais il passait des baux avec des fermiers contre un loyer annuel.

Par exemple, le 23 avril 1518, par devant Pierre Bodme, conseiller du roi, procureur à la prévôté d'Issoudun, en la présence de Jacques Trumeau, clerc, notaire, Martin Soulet, procureur "*de l'église paroissiale de St-Georges-sur-Arnon*", bailla une pièce de vigne à Clément Rousseau, demeurant à Saint-Georges ⁽⁸⁾.

En ce qui concerne les rentes possédées par la cure, le curé demandait également parfois au débiteur récalcitrant une reconnaissance de rente.

Exemples ⁽⁹⁾ :

- Le 28 juillet 1628 : Reconnaissance d'une rente assise sur une vigne située au vignoble de Rymounoix.

- Le 23 avril 1654, Pierre Perichot, vigneron, reconnaît qu'il tient de Jean Doumain, prêtre, curé de Saint-Georges, une pièce de vigne assise au vignoble de Rimounoix, contenant un demi arpent, faisant partie de 4 arpents tenus à cens et rente de la cure de Saint-Georges ⁽¹⁰⁾.

La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des

7 : Arch. Dép. 36 : H 237.

8 : Arch. Dép. 36 : G 908.

9 : Arch. Dép. 36 : G 908.

10 : Cette vigne était située près de la vigne de maître Jacques Bonault, notaire, procureur fiscal de la seigneurie de Charost.

fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir tout ce qui touchait au culte et donc l'église, le bâtiment lui-même. Les travaux de restauration du chœur et de l'avant-chœur étaient financés par les gros décimateurs, ceux qui prélevaient les dîmes, cet ancien impôt ecclésiastique en nature. La nef était à la charge des paroissiens par l'intermédiaire de la fabrique.

La fabrique, qui comme la cure possédait des biens, procédait de la même façon pour les gérer. Par exemple, le 22 mai 1788, Pierre Pouin, *"procureur fabriciens de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Georges, y demeurant"*, bailla pour neuf ans à Jean Penin et Claude Besson, vigneron demeurant au village d'Availier, paroisse de Saint-Georges, trois pièces de terres dépendant de la fabrique et contenant 16 boisselées.

L'acte de vente de 1637 et l'assemblée de la paroisse

Une vente, faite le 14 juin 1637, à messire Louis Viandon, curé de la paroisse de Saint-Georges, par les manants et habitants de la paroisse de Saint-Georges-sur-Arnon, d'un communal situé près Chauffour nous montre comment les paroissiens pouvaient gérer en commun leurs biens.

Les manants et habitants, c'est à dire *"Philippe Dodu, Thomas Pinoteau, Pierre Duplaix, Pierre Dufour, Urbain Vernier, Silvin Delarame, Jacob Clerc, Jean Clerc, Jean Bouery, Louis Gaucher, Jean Gaucher, Jean Chesne, Jean Jembu, Jean Monin, Antoine Poirier, Annet Giraudeau, Jacques Testard, Nicolas Fion, Jean Périgny, François Fracques, Martin Boucault, Pierre Sauvaget et Jean Pâques"*, se sont faits représenter par Denis Navet, procureur syndic. La liste des habitants donnée dans l'acte est *"la plus grande et saine partie d'yceux"*.

Ils acceptèrent que le curé de la paroisse jouisse du communal en question à condition qu'il dise une messe de Requiem tous les lundis pour les trépassés.

La vente fut faite devant le notaire, *"au devant de l'église dudit Saint-Georges, à l'issue de la messe"*.

L'église, lieu de sépulture

Les paroissiens étaient, bien sûr, enterrés dans le cimetière. Ce cimetière entourait à l'origine l'église qui fut construite au centre de son enclos. Nous remarquons dans les registres paroissiaux que le cimetière a été interdit plusieurs fois sans que nous en connaissions la raison (épidémie, meurtre dans l'enceinte du cimetière, trop petite taille du lieu en cas de forte mortalité ?). Dans ce cas, par exemple, en 1715, les paroissiens de Saint-Georges étaient enterrés dans le cimetière de Charost ou dans celui de Migny. Les inhumations à Saint-Georges reprirent dans le cimetière de la paroisse en décembre 1715. L'année suivante une nouvelle interruption, toujours pour cause d'interdiction du cimetière, ne cessera qu'en 1719.

Une inhumation sous autorisation : le 7 septembre 1733 *"a été... inhumé Marc Masson, qui s'étoit noyé le jour devant après avoir eu permission de la justice dans le cimetière de cette paroisse agé de 7 à 8 ans..."*

Du
22 May 1788

 **Pardevant** Le Notaire
royal en Berry au ressort Suballiance
d'Issoudun rendens a etrars & en la
presence de temoins et apres nommer &
Sousignier

Fabrique

Eut present Pierre Joseph Potin -
Procureur de la Fabrique de Saint George sur amon-
g d'emeurans.

Lequel auri sur a formé a l'etat de Baill-
a l'enn pour le temps de Neuf années en
continueller & conceliver tout la premiere a
commencé le jour de Saint Michel pour pour
finir la fermier a parid pour de l'année mit -
Sept cent quatre vingt seize

a Jean Benin & Claude Benon vigneron
d'emeurans au Village d'Availles parois de Saint
George, a ce presens & acceptans, Preneur
Solidaires, e' est a Savoir.

Lesdits lieux de terre dependants de la dite
Fabrique de St. George assises en la dite
Paroisse, l'une contenant onze boissellies, jointe
au Levant & Nord aux terres de la Seigneurie
D'Availles, au midy le chemin du dit Village
au Domaine de Milandre, & au Couchant une
une terre subite de l'artillerie

La Seconde piece contenant six boissellies

Bail de terre par la fabrique de Saint-Georges : 1788.
(Archives départementales de l'Indre : G 908)

Du 14. juing
1633.

Pardeffam



Dessous maître

Grande parole
habitant de St.
George
a lui
curé
George
lui
successeur
de
communal
pre-chaussee

Jean Chastain
Royal a Charon a l'Es papé La minutte
de lacte doue La teneue Sui
J M Preben en Saperbonne deuis
notte procureur Suidic de b manous de
habitans de la parisse de Saint Georges
Suo arnon, En l'année mil six cent trente
deux Lequel Certin au nom de luy au la
Charge de poutois a lui donna par
philippe d'odu, thomas pinoteau, pierre
Duplais, pierre Dufau, Robin Vernier
Siltin d'elaronne, yacob cler, jean cler,
jean Bouery, Louis Gaucher, jean
Gaucher, jean chesne, jean yambu, jean
moniz, antoine poirier, sime Girardeau,
jacques testard, nicolas sis, jean perigny,
françois fraquet, marty boucaule, pierre
Sautager de jean pâquier, tous manous de

[Signature]

ARCHIVES DE L'INDRE
Propriété Publique

Vente par les manants et habitants de Saint-Georges
de la jouissance d'un communal au curé de la paroisse
(Archives départementales de l'Indre : G 908)

Certains paroissiens étaient également enterrés dans l'église même, comme nous le prouve une plaque scellée dans le mur Sud de la nef : "YCY REPOSE LE CORPS DE JEAN BOUCHE, FERMIER DE ST SOIN, SINDIC DE CETTE PAROISSE, AGE DE 50 ANS, DECEDE LE 27 AVRIL 1773, PRIEZ DIEU POUR SON ASME ET AUSSI LE CORPS DE MADELAINE GIRAUDON, FEMME DUDIT JEAN BOUCHE, FERMIER DE ST SOIN DECEDEZ LE 19 JEUILLLET 1776 AGEZ DE 53 ANS, PRIEZ DIEU POUR SON AME".

Cette pratique se remarque, également dans les registres paroissiaux.

Exemples :

- Le 26 octobre 1721 "a été inhumé dans l'église de St-Georges, par moi soussigné, honeste personne Marie Lepain, agée d'environ 25 à 26 ans vivante épouse d'honeste homme Guillaumes Prevost Detousille".

- Le 23 juillet 1729 "a été par moy curé soussigné, inhumé dans cette église le corps de Jean Silleron, agé d'environ deux mois, fils de Jacques Silleron et de Marie Nesme".

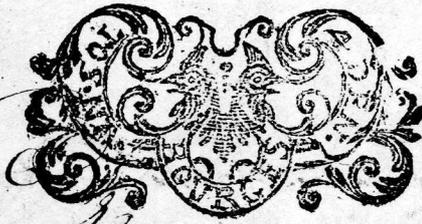
Les seigneurs de la paroisse étaient au XVIII^e siècle enterrés dans la chapelle. En effet nous trouvons que le 12 octobre 1721 "a été inhumé dans la chapelle de l'église St-Georges le corps de noble personne François Defadat (de Fadates notes), écuyer, sieur de St-Georges agée d'environ 60 ans, vivant époux d'honeste personne Jeanne Chatin, en présence de monsieur le curé de Chouday, de M. le curé de Migny et autres..."

Sa femme mourra une vingtaine d'année plus tard, le 20 mai 1741 : "a été, par moy curé soussigné, inhumé dans cette église le corps de dame Jeanne Chatin, de la paroisse de Charost, présenté par monsieur le prieur dudit Charost, vivante, épouse de feu noble monsieur François de Fadates, équier, sieur de St-Georges agée d'environ 60 ans, en présence de Jean Chauvin, de Jean Sirot de Françoise Maret et de presque toute la paroisse..."

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles.

Le seigneur fait un procès au curé : 1706

Un acte conservé aux Archives Départementales du Cher ⁽¹⁾ nous apprend que le curé de Saint-Georges, messire François Chevalier, était, le 7 septembre 1706, détenu aux prisons de l'archevêché, arrêté sur la demande du sieur Fadat. Nous ne connaissons pas quels griefs le seigneur de Saint-Georges, le sieur Fadat, avait contre le curé en question, l'acte nous apprend seulement qu'avait été nommé un certain Pierre Léonnardon, comme promoteur pour suivre le cours de la procédure judiciaire, et qu'en l'absence de Léonnardon, promoteur et de Maussacré, vice-promoteur, il fut nommé messire Gallerand, prêtre, curé de Saint-Ursin de Bourges.



2 G 236



Les Vicaires generaux de Montaigne
L'Plus ^{me} et R^{me} Messire Leon
de Gesvres Patriarche Archevesque
de Bourges Primal des Aquitaines
conseiller du Roy en ses Conseils à
toute ceux qui est presentes lettres
Escriroi Salve sans faire que seu
la requeste a nous presentee par M^{re}
Francois Chevalier curé de la
paroisse de Saint Georges sur arman
detenu prisonnier et prison de ces
Archevesché aux fins que pour les
causes y contenues il nous plus
commettre telle personne que nous
jugerons a propos au lieu et place
de m^{re} Pierre Leonardon promoteur

Nomination de messire Gallerand dans le procès intenté
par le sieur Fadat, contre François Chevalier, curé de St-Georges
(Archives départementales du Cher : 2 G 236)

Les modifications du XVII^e et XVIII^e siècles

Certains travaux sont assez difficiles à dater : la restauration des fenêtres du chœur, et la réfection de l'arc qui sépare l'avant-chœur du sanctuaire. La clef de voûte de cet arc est décorée d'un écusson, resté jusqu'à ce jour non identifié, qui est coupé en deux par un trait en dent de scie. Sur la partie supérieure de l'écusson on voit trois fleurs à six pétales, et sur la partie inférieure, on distingue un animal tirant la langue (peut-être la tête d'un poisson).

Le maître-autel du XVIII^e siècle

La place du seigneur dans la paroisse nous est donnée par l'aspect du maître-autel. Celui-ci, construit en pierre, porte à chaque coin supérieur un écusson. L'écusson de gauche pourrait bien être celui de la famille de Fadate, seigneur de Varenne, Saint-Georges, le Chesne, et qui portait comme armes "d'or, au chevron de gueules accompagné de trois tourteaux de même, au chef d'azur, chargé de deux, alias trois fleurs de lys d'or". Seul le chevron, taillé dans la pierre, serait encore visible. Le second écusson pourrait donc être celui de Jeanne Chatain, femme de François de Fadate. Cette pierre d'autel semble en fait une récupération d'un ancien monument funéraire d'un style gothique de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle, et pourrait appartenir à une autre famille seigneuriale. Il s'agit peut-être là d'un monument se trouvant autrefois dans la chapelle, et qui aurait été déplacé, lors d'une période de changement de famille seigneuriale ou de non résidence du seigneur dans la paroisse.

Le maître-autel est surmonté d'un retable, dont la base est décorée de deux médaillons peints dans lesquels sont représentés un jeune homme à gauche et une jeune femme à droite. Il pourrait s'agir là encore de François de Fadate et de Jeanne Chatain, son épouse, tous deux enterrés dans l'église.

Les retables des chapelles latérales

L'église de Saint-Georges, conserve encore deux beaux retables en bois peint du XVIII^e siècle. L'un est actuellement placé à l'entrée de la nef au Sud et l'autre est dans la sacristie. Sur le premier est peint St-Jean-Baptiste (il sert actuellement à décorer les fonts baptismaux), sur l'autre est peinte la Vierge Marie. Ces retables décoraient deux petits autels latéraux situés à l'entrée du chœur de chaque côté de la nef.

La Révolution

La vente des biens nationaux.

Les biens de la cure et ceux de la fabrique furent vendus au titre des biens nationaux.

- Les biens de la cure :
 - Le 1 juin 1791 : 6 septrées de terre, 5 quartiers de vigne et trois quartiers de pré, à Jean Pichon, meunier, à Charost.
 - Le 1 juin 1791 : 25 boisselées de terre, à Etienne Bardon, pour 590 livres.
 - Le 9 Messidor an VI : une boisselées de terre, pour 15 livres, à André Pauvre Homme.
 - Le 27 février 1792 : 3 quartiers de pré à Aimable Arthuys pour 410 L.
 - 27 février 1792 : un demi arpent de vigne, à Thomas Menard, pour 930 F.
 - 28 Messidor an IV : le presbytère de St-Georges, à Nicolas Dubois, fils, pour 1225 L. 80.
- Les biens de la fabrique de St-Georges :
 - Le 12 décembre 1792 : 24 boisselées de terre, à Penin et la veuve Giraudeau, pour 745 L.
- Les biens de l'abbaye d'Issoudun :
 - Le 23 mars 1791 : un arpent et demi de vigne au Pied-Plat à Philippe Filleron pour 800 L.
 - Le 27 mars 1791 : 6 septrées de terre à Jean Dreugnat demeurant à Issoudun pour 1050 L.
 - Le 19 avril 1791 : un arpent de vigne en Pied Plat, à Philippe Filleron, pour 520 L.
 - Le 21 mai 1791 : 6 septrées de terre à Philippe Robin pour 995 L.
 - Le 12 mai 1791 : 4 setrées de terre à Clément Tellico, pour 910 L.
 - Le 21 mai 1791 : 30 boisselées de terre à François Lepif, pour 600 L.
 - Le 1 juin 1791 : 1 arpent de vigne en Pied Plat, à Jean-Baptiste Vincent pour 530 L.
 - Le 21 octobre 1791 : un demi arpent de vigne à Guillaume Aubert pour 224 L.
 - Le 22 novembre 1791 : 6 septrées de terre près Avail au sieur Duchesne père François pour 1274 L.
 - Le 9 février 1792 : 6 setrées de terre, à Louis Pinon, pour 700 L.
 - Le 27 février 1792 : un arpent de vigne, à Duchesne et Pichon, pour 630 F.
 - Le 27 février 1792 : un arpent de vigne à Denis Demousseaux demeurant à Issoudun pour 605 L.
 - Le 15 mars 1792 : 1 arpent de vigne au Pied Plat, à Jean Martin et Pierre Quillet. pour 825 L.

Les biens des autres établissements ecclésiastiques :

- La fabrique de Migny :
 - Le 27 Prairial an III : un demi arpent de vigne, à Chapu et Longuet, pour 2450 F.
- La fabrique de Charost
 - Le 1 Messidor an IV : 5 quartiers de pré, à Jean Baptiste Aladenise pour 1353 L.
- La Visitation d'Issoudun :
 - Le 13 oct. 1791 : un demi arpent de pré et trois quartiers de pré provenant des vicaires de Saint-Cyr à Pierre Hudieu père.
- Les Ursulines d'Issoudun :
 - Le 4 avril 1791 : 6 arpents de pré à François Thurot pour 10 600 F.
 - Le 21 mai 1791 : 2 arpents de pré, prairie de Roussy, à Pierre Pingault, demeurant à Issoudun, pour 2400 L.
- Le Chapitre Saint-Cyr :
 - Le 27 février 1792 : 5 arpents de pré, à Tixier Pigelet pour 2400 F.
 - Le 19 mars 1792 : 2 arpents de pré à Roussy, à Pierre Pingault l'ainé pour 4525 L.
 - Le 31 mars 1792 : 3 arpents et demi de pré à Antoine Dachant et Jean Piebois pour 5500 L.
- Les religieuses de Linières :
 - Le 3 avril 1791 : un arpent de pré, à Pierre Philippe Baucheron, pour 1600 F.
- L'abbaye de Saint-Laurent :
 - Le 1 juin 1791 : 6 arpents de pré dits le pré à la Auge, la veuve de Brice Lumet, pour 14 500 L.
 - Le 1 juin 1791 : 76 arpents de bois à Pierre Hiduin père demeurant à Issoudun pour 7800 L.
 - Le 1 juin 1791 : Le moulin de Roussy, à François le jeune Dupré, pour 24 440 L (achat d'Etienne Pinoteau).
- Le Collège de Limoges :
 - Le 29 Pluviose an III : 6 quartiers de vigne au sieur Chartier Jean pour 4300 F.

Signalons encore que les biens de deux émigrés seront également vendus.

- Les biens du sieur Fadat, seigneur de la paroisse, ont été adjugés le 11 Ventôse an II.
- Les biens du seigneur de Sarragosse (com. de Limeux), ont été vendus le 11 Ventôse an II.

La cessation du culte

Sous la terreur, Saint-Georges fut débaptisé, et nommé Montagne-sur-Arnon. L'église devint d'abord, en 1793, le Temple de la Raison, c'est à dire un lieu de lecture publique des lois et des décrets passés par l'Assemblée Nationale, puis, sous l'influence de Robespierre, le Temple de l'Etre Suprême. Le culte ne reprit qu'en 1797, mais il faut attendre Napoléon et le concordat pour que les choses soient complètement rétablies.

La fabrique, dissoute pendant la Révolution, fut reconstituée au début du XIX^e siècle.

XIX^e siècle

Les dernières grandes transformations

La chapelle transformée en presbytère ?

Le 26 Brumaire an 14 (1806) le Conseil Municipal constate que le loyer du desservant coûte trop cher à la commune (180 F par an). Comme la chapelle n'était pas utile au culte et l'église était assez grande, la Municipalité décida de transformer la chapelle en logement pour le desservant. Elle vota une somme de 573 F 50 pour ces mutations. Le maire s'appelait Pauvre-Homme. Le devis de ces transformations fut établi du 26 Brumaire an 14 :

- par de Claude Penin, menuisier, en ce qui concernait une croisée vitrée (c'est à dire une fenêtre) et une imposte de porte d'entrée à la chapelle (53 F),

- par Nicolas Amichot, maçon de Charost, pour ce qui concernait la construction d'un mur de séparation entre la nef et la chapelle (ouverture d'une porte et d'une fenêtre, réenduit des murs, et établissement d'une cheminée : 427 F),

- par Antoine Moulinneuf, charpentier de Charost, pour une porte et une croisée (73 F 50).

L'autorisation d'effectuer les travaux fut donnée le 17 mars 1806. Cependant dans une lettre adressée au préfet le 9 avril 1806, l'archevêque de Bourges s'insurgea et demanda l'annulation du projet : *"Je répugne à adopter le projet du Conseil Municipal de la commune de St-Georges-sur-Arnon, succursale sous la cure d'Issoudun, pour l'établissement du logement du desservant dans une chapelle attenante à l'église de cette succursale. D'abord parce qu'il est contre nos règles d'appuyer aucun bâtiment contre une église..."*

Il semble qu'aucune des transformations envisagées fut faite, cependant la Municipalité projeta, en 1806, peu après sa première initiative, de construire un logement pour le desservant.

Le 13 juin 1808, il est constaté par les services de la préfecture qu'il n'y a à Saint-Georges ni presbytère, ni desservant.

La paroisse de Migny, réunie à celle de Saint-Georges

Le 13 mai 1809 *"l'arrêté du préfet de l'Indre du 19 décembre dernier (1807), portant que la fabrique de l'église succursale de St-Georges est envoyée en possession de l'église supprimée de Migny est approuvé et confirmé"* par le ministre des finances. En 1810, l'église de Migny sera vendue au profit de la fabrique de St-Georges.

Monsieur le préfet

je repugne à adopter le projet du conseil Municipal de la commune de st. georges sur arnon, succursale sous la cure d'issoudun, pour l'établissement du logement du desservant dans une chapelle attenante à l'église de cette succursale. D'abord parce qu'il est contre nos règles d'appuyer aucun bâtiment contre une église, et cela pour plusieurs raisons de décence et de précaution contre le feu; D'ailleurs malgré les rapports qui vous ont été faits, je crains qu'il n'y ait un véritable inconvénient à diminuer l'église de st. georges; j'en trouve un autre à transformer une portion d'une église en un usage profane. D'un autre côté il me parait bien difficile que le local d'une chapelle puisse être suffisant pour y établir un presbitère convenable, je desirerois en connaître le plan. ce presbitère auroit-il une cour et un jardin voulu par la loi? c'est ce dont on ne parle pas et auquel j'ai peine à concevoir. je viens de nommer un commissaire pour visiter le local, ce ne sera qu'après avoir reçu son rapport, ^{si} je pourrai avoir l'honneur de vous faire une réponse définitive. je vous prie de vouloir bien suspendre l'homologation de la délibération du corps municipal de la commune de st. georges; et je vous remercie de ce que vous me témoignez de déférence à cette occasion

agréer l'hommage bien sincère de l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Monsieur le préfet

votre très humble et très
obéissant serviteur

+ M. L. J. Arch. de Bourges

Les réparations de 1821

Le devis des réparations à faire dans l'église fut établi, le 2 juin 1821, par monsieur de Saint-Thorent, inspecteur voyer de l'arrondissement. Il se montait à 462 F, et concernait la réfection partielle des couvertures de la nef, de la chapelle et du chœur (1000 tuiles), le ravalement du pignon Ouest, le remplacement de deux pierres de tailles aux deux piliers d'angle sud-ouest par des pierres d'Ambrault, et le remplacement d'une pierre de taille au pilier Sud entre la nef et le chœur, et d'une autre à la porte principale. Il fallait également procéder au rejointement de tous les piliers, à la pose d'une calotte en plomb au sommet du clocher et à la consolidation de la croix. La couverture du clocher faite de bardeaux fut refaite à neuf en ardoises.

L'adjudication de ces travaux eut lieu le 14 juin 1821 en faveur d'Antoine Brandon, maçon de Charost. Les travaux furent réceptionnés le 25 septembre 1821.

Restauration de la chapelle en 1832

Le devis fut établi le 6 avril 1832 (285 F). Il était question de refaire le plafond, les enduits et le carrelage de la chapelle. Un châssis vitré, sa ferrure et sa peinture, y devait être fait. Tous les murs de l'église devaient être blanchis au lait de chaux, sauf le bas qui le serait à la colle depuis le carrelage jusqu'à deux mètres de hauteur. Les travaux qui furent réalisés par le sieur André Pauvre-Homme, furent réceptionnés le 18 septembre 1832.

Transformation et restauration : 1838-1839

L'église manquait d'objets nécessaires à la célébration du culte. Un devis fut établi le 27 septembre 1837, il concernait l'achat de linges, d'une bannière, d'une custode, d'un ostensor...
Le 13 décembre 1837, l'église de Saint-Georges n'avait pas de desservant. Le curé de Charost demandait la réparation intérieure de l'église et l'achat du mobilier nécessaire au culte (notamment du linge), pour pouvoir venir faire la messe à Saint-Georges.

En 1838, la fabrique consacra 220 F pour la réfection des piliers et des murs de l'église et de la chapelle, et pour la réfection de la porte et des murs du cimetière.

Les travaux de restauration étaient déjà bien avancés en novembre 1838. Trois piliers (il s'agit bien sûr de contreforts) de l'église avaient été repris en sous-œuvre, l'enduit extérieur de la chapelle avait été terminé. Le sommet du mur du cimetière avait été couvert de tuiles.

La commune de Migny, étant dans la même paroisse que Saint-Georges, le sous-préfet ordonna, le 20 février 1839, à la Municipalité de cette commune de créditer 231 F à la commune de St-Georges pour la réparation de l'église et l'acquisition de mobiliers pour la célébration du culte dans cette paroisse.

Une seconde campagne de travaux eut lieu en 1839, aux frais de la Municipalité. *"Il est nécessaire d'ouvrir dans le mur Sud de l'église une croisée pour donner jour dans l'intérieur. Cette croisée existait autrefois⁽¹²⁾. Il n'y a donc qu'à démolir la maçonnerie qui la ferme". "Au mur opposé, il sera ouvert une croisée semblable à la précédente". "Il manque des carreaux*

12 : L'endroit n'est pas précisé.

aux croisées qui sont de chaque côté de l'autel, ils seront remplacés. Dans la chapelle il sera fait une cloison en briques sur champs pour former une sacristie. Dans la dite sacristie, il sera ouverte une croisée... Il sera fait une porte pour la sacristie... Un confessionnal sera exécuté en bois de chêne et panneau de bois blanc... Il existe deux massifs en moellons destinés à recevoir deux petits autels, il sera fait des devantures en menuiserie... Il sera fait un bassin pour les fonts baptismaux en pierre de taille de St-Florent, garni intérieurement de plomb, avec dessus en bois de chêne" (devis de l'architecte de l'arrondissement du 15 mars 1839 : 412 F 18).

Les travaux furent adjugés le 28 juillet 1839 aux sieurs Cherion et Brognet, ils eurent un coût total de 507 F 44 (dont 95 F 26 de travaux supplémentaires). La réception de ces travaux eut lieu le 10 janvier 1840.

Acquisition du tableau : 1853

Le "tableau de l'église est très mauvais", le Conseil Municipal vota donc une somme de 200 F, le 30 mai 1853, pour l'acquisition d'un tableau représentant St-Georges. L'artiste qui effectua ce tableau devait également faire des réparation aux peintures des autels.

Réparation aux couvertures : 1843

Quelques réparations furent faites aux toitures par Guillaume Jugand, maître couvreur d'Issoudun (devis du 25 juin 1843 : 101 F 95), suite à un marché passé avec le maire le 22 septembre 1843. La réception eut lieu le 27 novembre 1843.

- 13 novembre 1856 : délibération du Conseil Municipal relative au pied-à-terre du desservant (vote de 80 F pour son logement et vote de 30 F pour le traitement du sacristain).

La dernière grande campagne de transformation : 1863-64

Un premier devis fut dressé par l'architecte de l'arrondissement le 17 mars 1861 (3899 F 55). Le financement de ces travaux n'était pas chose facile à cause de la réticence de la Municipalité de la commune de Migny réunie pour le culte à celle de Saint-Georges. Un secours de l'Etat de 1000 F fut accordé le 5 mai 1861. Le 8 février 1863, le Conseil Municipal de St-Georges constata la nécessité de procéder à la réparation des murs qui menaçaient de s'écrouler. La toiture était également en très mauvais état, elle "n'abrite plus le bois de charpente ni les fidèles et qu'une pilasse menaçante dans l'intérieur de l'église, lézardée depuis longtemps s'est écroulée dernièrement environ trois mètres de hauteur a été étayée provisoirement". La Municipalité demanda au préfet un secours financier d'urgence ou proposa la fermeture de l'église. L'aide de l'Etat ne tarda pas, 800 F furent accordés le 1 mai 1863. Le 11 mai de la même année, le Conseil

Municipal vota une somme de 174 F pour compléter la dépense. L'adjudication eut lieu le 18 juillet 1863 en faveur de Louis Mayet et de Guillaume Jouandin, entrepreneurs de travaux publics demeurant à Paudy.

Les travaux en question :

- réfection de la maçonnerie en moellons des murs latéraux de la nef, et des murs du chœur.
- réfection en pierres de taille d'Ambrault des contreforts de l'église et des ouvertures de la nef (fenêtres et petite porte).
- démolition de toute la couverture de l'église en tuiles, réparation de la charpente et pose d'une couverture neuve en ardoises.
- masticage des tirants et des poinçons apparents de la charpente.
- redressement de la flèche du clocher et réfection de sa charpente et de sa couverture.
- réparation des jambages du grand cintre séparant la nef du chœur.
- dépose et repose du vieux dallage,
- réfection des enduits intérieurs et extérieurs,
- remplacement de 7 vitraux de la nef et des vitraux du chœur par des vitres à losanges blancs.
- réfection des menuiseries et des ferrures de la grande porte et de la petite porte,
- construction de deux autels en briques de style roman, à droite et à gauche du grand cintre séparant la nef du chœur,
- réparation des deux autels de chaque côté de la porte d'entrée,
- réfection de la peinture de la grille de communion séparant la nef du chœur,
- dorure de la Croix au-dessus du fronton du maître-autel,
- réparation des deux belles stalles du chœur,
- réparation du confessionnal,
- construction dans le chœur de deux crédences avec deux chapiteaux anciens ⁽¹³⁾,
- réparation de la sacristie (ancienne chapelle) : reconstruction d'un angle ; exhaussement des murs ; réfection des enduits extérieurs ; réparation de la charpente, de la couverture en ardoises et du plafond.
- réparation du chaperon du mur du cimetière.

Le coût de ces travaux se monta à 6529 F 70. Ils furent réceptionnés le 25 décembre 1864.

Malgré tous ces travaux, en 1864, la commune n'avait toujours pas de desservant faute de presbytère.

La translation du cimetière : 1873-74

Depuis le début du XIX^e siècle, pour des questions d'hygiène, il était interdit au cimetière d'être situé dans le bourg, près des habitations. En 1869, le cimetière de Saint-Georges-sur-Arnon était toujours au devant de la façade ouest de l'église. Il *"présentait des dangers sous le rapport de la salubrité publique"* et était contraire à la loi. La translation fut donc envisagée le 10 mai 1869. Le terrain du nouveau cimetière fut acquis le 13 février 1870 (devis 3888 F). Il fut demandé une participation à la commune de Migny en 1870. Cette dernière Municipalité ne vota qu'une somme de 500

13 : Nous ne pensons pas que ces chapiteaux viennent de l'ancien monastère Saint-Michel de Charost, mais plutôt comme les anciennes stalles du XV^e siècle, du chœur démoli en 1827 de l'abbaye de Chezal-Benoît. Le style de ces chapiteaux est un style roman de la fin du XII^e siècle qui ne s'apparente pas au style de l'église de Charost.



Châpiteau provenant
non de l'église de Charost
mais plus vraisemblablement
de l'abbaye de Chézal-Benoît

F sur les 1032 F demandés. Le Conseil Municipal de St-Georges déposa donc une réclamation auprès du préfet. La Municipalité de Migny persista dans son refus de paiement et le cimetière fut donc construit aux seuls dépens de la commune de St-Georges. En 1872, l'affaire n'était toujours pas réglée, et les deux communes demandèrent la cessation de leur réunion pour le culte.

En février 1873, le cimetière n'était toujours pas déplacé, il était devenu impossible d'enterrer les gens sans déterrer des cadavres.

Les travaux de construction des murs du nouveau cimetière furent engagés et terminés le 9 août 1874 ⁽¹⁴⁾. Ils eurent un coût de 2392 F 70.

Le 14 mai 1882, le Conseil Municipal décida de transformer le cimetière en place publique. C'est à dire de procéder à l'enlèvement des murs de clôture et à la régularisation du terrain.

14 : La réception de ces travaux eut lieu le 20 septembre 1874.

XX^e siècle

- Le 16 mai 1953, le Conseil Municipal constate que l'église n'est plus éclairée depuis un changement de transformateur. Il donna son accord pour rétablir l'éclairage dans cet édifice communal, mais décida de se renseigner auparavant sur les responsabilités pour savoir qui doit payer la réparation. Le 19 décembre 1953, il décide de couvrir la dépense de consommation d'électricité dans l'église.

- 31 mai 1968 : Le Conseil Municipal décide de céder les stalles (XV^e siècle, classées Monuments Historiques) qui sont dans le chœur de l'église, à la commune de Chézal-Benoît ⁽¹⁵⁾ qui en revendiquait la provenance, et qui envisageait de les restaurer.

- Le 10 juillet 1968 un ouragan endommage les toitures de l'église. Les couvertures de l'église seront restaurées en 1969 par l'entrepreneur M. Jean Grémeret de St-Florent-sur-Cher (devis : 27 628 F 32).

- Le 7 juin 1970, la foudre s'abat sur le clocher. Les travaux de réfection de sa toiture seront faits dans le courant de l'année par le même entrepreneur ⁽¹⁶⁾.

- 1974 : pose d'un disjoncteur à l'installation électrique par EDF (58 F 75).

- 1978 : réfection de l'installation des cloches de l'église (devis : 1761 F 65).

- juin 1991 : une étude sur les travaux de restaurations à faire à l'église est en cours ⁽¹⁶⁾.

15 : Délibération du 10 juillet 1970.

16 : Etude menée par monsieur Le Nahenec, architecte à Châteauroux.

Les sources

Archives communales

Registres de délibération de la Municipalité
Registres paroissiaux
Cadaastre.

Archives départementales de l'Indre

- G 908 : fond de la cure et de la fabrique.
- H 93 : fond de l'abbaye de Barzelles.
- H 181, H 237 et H 238 : fond de l'abbaye Notre-Dame d'Issoudun.
- Série O : affaires communales.
- Q 1433 : décompte des ventes des biens nationaux.
fabrique avant 1905.
- Photothèque P. 195.

Archives départementales Cher

- C 818, C 832 et C 834 : foi et hommage du seigneur de St-Georges.
- C 931 : Sentence du 25 juin 1712 qui accorde à Blaye Fabre, curé de St-Georges la somme de 127 livres 10 sous de portion congrue assignée sur la terre d'Availles, saisie féodalement (il s'agit du supplément de portion congrue donnée par un des gros décimateurs, le précepteur du lieu d'Availles).
- E 1465 : au sujet des possessions de l'abbaye de Saint-Ambroix.
- 2 G 236 : procédure contre le curé de St-Georges en 1706.

Bibliographie

- **Buhot de Kersers** : *Statistique Monumentale du département du Cher* : Laffitte Reprints, 1977, (éd. de Paris : 1875-1898).
- *Gallia Christiana t. II ; ecclesiae Bituricensis, Instrumenta*, col. 47 n° LV. (typo. Royale : Paris, 1720)
- **Hubert (E.)** : *dict. hist, géo. et stat. de l'Indre*.
- **Villepelet (Mgr J.)** : *Sur les traces des saints en Berry*, Bourges Tarday, 1868.

HISTOIRE D'UN MONUMENT, MONUMENTS DE L'HISTOIRE

ECCLESIA

conçu et réalisé par Nicolas Huron



Projet **ECCLESIA**

Pourquoi ce nom ?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet ?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

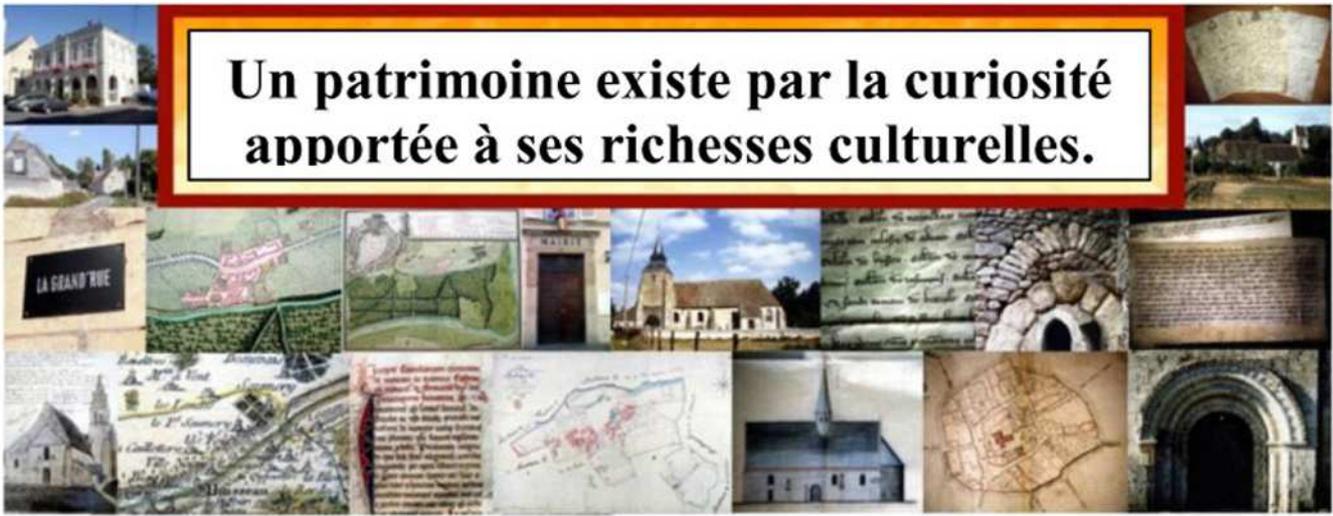
Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultats,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

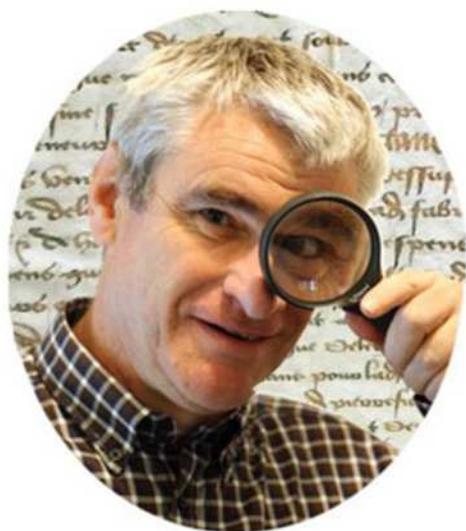
Communes où
une étude et une conférence
projet ECCLESIA
sur l'histoire et l'architecture
de l'église furent réalisées
par monsieur Nicolas HURON
sur commande des Municipalités

EURE-et-LOIR : Les Ressuintes





**Un patrimoine existe par la curiosité
apportée à ses richesses culturelles.**



Osez l'Histoire !

par **Nicolas Huron, historien conférencier**

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : nicolas.huron@free.fr

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ?
Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi !

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de

Nicolas HURON historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Des astuces et des découvertes sur le blog : <http://patrimoine-rural.com/>